

**Fonction****DIRECTEUR****Service****Département Laboratoire, Agriculture et Ruralité****Lieu**

Rue de Huy, 123 à 4300 WAREMME

Mission du poste

Sous l'autorité de sa hiérarchie, le Directeur du Département Laboratoire, Agriculture et Ruralité doit être capable de diriger et d'assumer la gestion quotidienne du Département et notamment de/d' :

- Assurer la responsabilité et la coordination générale du Département Laboratoire, Agriculture et Ruralité ;
- Être force de proposition pour la traduction des stratégies provinciales en actions et activités pertinentes et non-concurrentes ;
- Proposer et développer de nouveaux projets ;
- Proposer des améliorations et des enrichissements de fonctionnement des services du Département ;
- Coordonner et assurer la mise en œuvre et le suivi des projets du Département ;
- ... ***version complète sur la fiche de poste.**

Profil recherché

- Être titulaire d'un master/diplôme universitaire dans le domaine agro-alimentaire : Ingénieur en agronomie, Bio-ingénieur, biologie, médecine vétérinaire, ...
- et
- Disposer d'une expérience utile de 5 années dans un des domaines suivants : Laboratoire, Agriculture ou Ruralité.

Spécificités du poste

- **1 poste** à pourvoir ;
- Emploi à temps plein, pour une première période de six mois, avec possibilité d'un CDI après 2 ans.

Renseignements

Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Madame Christelle PIRARD, Première Attachée - Responsable Cellule Ressources Humaines à la Direction générale Santé Affaires sociales, Agriculture et Ruralité, par téléphone : 04/279.77.40 ou par courriel : christelle.pirard@provincedeliege.be.

Envoi des candidatures

Intéressé(e) ? Envoyez le formulaire d'inscription, ci-dessous, dûment complété, accompagné d'un CV récent, d'une copie du diplôme requis et le/les attestation(s) d'expérience requise dans le domaine, à l'adresse suivante : PROVINCE DE LIÈGE – DG TRANSVERSALE – Service Recrutement et Sélection - Rue Georges Clémenceau, 15 à 4000 Liège, ou par courriel : servicerecrutement@provincedeliege.be **pour le 28 mai 2025 au plus tard.**

FICHE DE POSTE

Fonction (intitulé)	Directeur du Département Laboratoire, Agriculture et Ruralité
Catégorie du personnel	Soins et assimilé
Secteur	Santé, Affaires sociales, Agriculture et Ruralité
Département	Agriculture, Ruralité et Laboratoire
Localisation	Rue de Huy, 123 – 4300 WAREMME
Position	Voir organigramme à joindre avec les liens fonctionnels et hiérarchiques
Matériels spécifiques	PC
Logiciels spécifiques	Logiciels de base (suite Office), messagerie provinciale, intranet
Autres	/

1. LES MISSIONS

MISSIONS DU SECTEUR

Au sein de la Province de Liège, le secteur Santé, Affaires sociales, Agriculture et Ruralité a pour mission de/d' :

- développer des stratégies en matière de santé, d'information et de dépistages ;
- promouvoir une agriculture performante, novatrice et durable ainsi qu'une alimentation et un environnement de qualité;
- accompagner socialement et de manière solidaire la population et les associations.

MISSIONS DU DÉPARTEMENT

Le Département Agriculture, Ruralité et Laboratoire a pour mission de/d' :

- Promouvoir une agriculture de qualité en offrant aux agriculteurs l'encadrement technique nécessaire (analyses agricoles, réseaux d'avertissement, certification, outils de traçabilité, conseils personnalisés).
- Expérimenter des techniques de production plus respectueuses de la biodiversité et de l'environnement et les vulgariser au sein du monde agricole.
- Aider l'agriculteur dans sa gestion quotidienne et lui fournir les éléments nécessaires aux prises de décisions adéquates pour améliorer la rentabilité de son entreprise.
- Promouvoir le développement durable sur le territoire en ciblant les produits locaux, les entreprises ainsi que les métiers et les initiatives du secteur rural.
- Proposer des analyses spécifiques en laboratoire pour les particuliers, les entreprises et les administrations publiques.

MISSIONS DU POSTE

Sous l'autorité de sa hiérarchie, le Directeur du Département Laboratoire, Agriculture et Ruralité doit être capable de diriger et d'assumer la gestion quotidienne du Département.

Tout agent provincial est au service de l'Institution. Il doit la représenter dignement dans l'exercice de ses missions et être soucieux de rendre un service public de qualité aux citoyens.

2. LES ACTIVITÉS

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES DU POSTE

- Assurer la responsabilité et la coordination générale du Département Laboratoire, Agriculture et Ruralité ;
- Être force de proposition pour la traduction des stratégies provinciales en actions et activités pertinentes et non-concurrentes ;
- Proposer et développer de nouveaux projets ;
- Proposer des améliorations et des enrichissements de fonctionnement des services du Département ;
- Coordonner et assurer la mise en œuvre et le suivi des projets du Département ;
- Apporter un soutien en gestion des ressources humaines aux responsables des divers Pôles ;
- Développer et maintenir des liens avec les acteurs du monde agricole, scientifique et industriel ;
- Assurer la coordination du suivi et de la concrétisation des décisions prises par le Collège provincial ;
- Coordonner la gestion des ressources financières, humaines et matérielles du département ;
- Assurer la continuité des services en cas d'absence d'un membre de l'équipe ou du responsable hiérarchique ;
- Rédiger des rapports vers sa hiérarchie (compte rendus ou note de service) ;
- Développer et maintenir des liens avec les acteurs du monde agricole, scientifique et industriel ;
- Coordonner la gestion des ressources matérielles, humaines et financières du département ;
- Assurer la coordination du suivi et de la concrétisation des décisions prises par le Collège provincial ;
- Assurer la continuité des services en cas d'absence d'un membre de l'équipe ou du responsable hiérarchique ;
- Veiller à la circulation de l'information ascendante, descendante et au sein de la Direction ;
- Valider les réponses à apporter au Conseil provincial ;
- Coordonner la réalisation de l'étude de gestion et des modifications budgétaires ;
- Rendre des avis techniques, conseiller ;
- Participer aux autres activités du Département ;
- ...

3. LES COMPÉTENCES

COMPÉTENCES REQUISES POUR LE POSTE

Connaissances (savoir) – Le Directeur du Département Laboratoire, Agriculture et Ruralité doit connaître :

- L'Institution provinciale ;
- Le fonctionnement de son secteur et de son service ;
- Les règlements en vigueur au sein de l'Institution provinciale et dans le domaine de la formation ;
- La langue française orale et écrite ;
- Connaissance pratique des logiciels spécifiques à l'établissement ;
- Les procédures spécifiques au poste ;
- Le processus et le cheminement d'un rapport au Collège.

Aptitudes (savoir-faire) – Le Directeur du Département Laboratoire, Agriculture et Ruralité doit être capable de (d') :

- Posséder des compétences solides dans un des domaines suivants : Laboratoire, Agriculture ou Ruralité ;
- Utiliser les différents moyens de communication mis à sa disposition ;
- Distinguer l'utile de l'accessoire, optimiser son temps de travail ;
- Analyser, synthétiser des situations ;
- Gérer son équipe (utiliser différentes techniques en vue de prévenir et résoudre les conflits, agir avec tact, discrétion et équité, créer un climat d'échange et de confiance, déléguer, planifier le travail et faire accepter les décisions dans la transparence, diriger une réunion, prendre la parole en public et communiquer clairement tant oralement que par écrit) ;
- Evaluer le personnel sous sa responsabilité ;
- Réaliser les tâches des membres de son équipe en cas d'absence de l'un d'eux.
- Etre doté d'excellentes compétences en leadership et en gestion d'équipe ;
- Etre capable d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies efficaces pour assurer le développement et la cohésion de l'ensemble de ses services ;
- Posséder d'excellentes compétences en communication écrite et orale ;
- Etre doté de compétences analytiques et décisionnelles solides ;
- Etre apte à gérer plusieurs projets simultanément et à respecter les délais ;
- Disposer de connaissances approfondies du secteur d'activité du Département.

Aptitudes (savoir-être) – Le Directeur du Département Laboratoire, Agriculture et Ruralité doit faire preuve de (d') :

- Professionnalisme et exemplarité ;
- Organisation, méthode et rigueur ;
- Pro-activité (initiative, dynamisme, curiosité) ;
- Intégrité ;
- Autocritique ;
- Devoir de réserve, discrétion, confidentialité ;
- Sociabilité (écoute, ouverture, aisance relationnelle, disponibilité), esprit d'équipe et charisme ;
- Ponctualité, politesse, respect ;
- Polyvalence, adaptabilité.



Formulaire d'inscription

Appel public à candidatures de **Directeur** du Département
Laboratoire, Agriculture et Ruralité

Complétez (**en caractères d'imprimerie**), datez, signez et renvoyez ce formulaire, par
courrier postal **pour le 28 mai 2025 au plus tard** (le cachet de la Poste faisant foi) à :

PROVINCE DE LIÈGE – DG TRANSVERSALE
Service Recrutement et Sélection
Rue Georges Clémenceau, 15
4000 LIÈGE

ou par mail : servicerecrutement@provincedeliege.be

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse (rue, n°, code postal, localité) :

Tél./GSM :

Adresse mail :

Date de naissance : / /

Nationalité : Registre national : . . - .

Diplôme(s) obtenu(s) – à *annexer* :

Date d'obtention :

Expérience de 5 ans utile dans le domaine (*attestation(s) à annexer*) :



Autre(s) compétence(s) particulière(s) :

Remarques importantes

- Toute candidature transmise après la date du 28 mai 2025 ne sera pas prise en considération.
- En sa qualité de responsable du traitement de données à caractère personnel, la Province de Liège, Place Saint-Lambert 18A à 4000 Liège, est soucieuse de la sécurité et de la confidentialité de vos données.
- En particulier, elle s'engage à respecter les dispositions du Règlement général européen sur la protection des données n°2016/679 (le RGPD), ainsi que la loi belge du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.
- Les données à caractère personnel collectées seront uniquement traitées dans le cadre de l'organisation de la présente procédure de désignation. La base légale sur laquelle repose le traitement est votre consentement. Aucune donnée à caractère personnel ne sera transmise à des tiers. Vos données seront conservées aussi longtemps que les procédures d'examen, de recrutement ou de sélection liées à votre candidature sont en cours.
- Dans ce cadre, nous vous informons que concernant lesdites données, vous disposez à tout moment, des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation de traitement, de portabilité, d'opposition et de recours auprès de l'Autorité de Protection des Données. Ces droits peuvent être exercés en prenant contact avec le délégué à la protection des données à l'adresse : info.dpo@provincedeliege.be – ou à l'attention du délégué à la protection des données, Place de la République Française 1 – 4000 LIEGE.

☐ En cochant cette case, vous marquez votre accord pour que vos données à caractère personnel soient traitées pour les finalités susmentionnées.

Date et signature
du candidat

N.B. 1 : **CV à jour, copie du diplôme requis et attestation(s) d'expérience dans le domaine, à annexer.**

N.B. 2 : Pour information, si vous êtes déjà membre de l'Institution provinciale, votre candidature sera portée à la connaissance de votre Directeur général.